

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 11 février 2011
(convocation du 31 janvier 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Onze Février Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. GAUTE Jean-Michel à M. SIBE Maxime
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. TURON Jean-Pierre
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain à partir de 11 h 50
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PARCELIER Muriel
M. CAZENAVE Charles à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme COLLET Brigitte à Mme SAINT-ORICE Nicole
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DUBOS Gérard à Mlle DELTIPLE Nathalie à partir 10 h 30

M. DUPOUY Alain à M. DELAUX Stéphan
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme FOURCADE Paulette à Mme FAORO Michèle
M. GALAN Jean-Claude à M. FEUGAS Jean-Claude
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 15
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

Technopole de l'agglomération bordelaise - Bordeaux Technowest - Programme d'actions 2011 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Bordeaux Technowest qui a notamment, pour objet, la valorisation des compétences aéronautiques et spatiales de l'agglomération poursuit deux objectifs principaux, à savoir la dynamisation de la structure et le développement de l'animation économique de terrain envers les PME et les P.M.I, ainsi que l'animation d'une pépinière/incubateur dédiée aux métiers du secteur Aéronautique/Spatial/Défense (A.S.D). Bordeaux Technowest assure également l'animation de Bordeaux Aéroparc dont la création du Centre de services est effective depuis 2009, et la mise en service de la pépinière/incubateur de l'Ecoparc de Blanquefort récemment ouverte.

Depuis son déménagement sur le site de l'Aéroparc, il s'avère que le programme d'actions et le budget prévisionnel de Bordeaux Technowest est en augmentation avec l'attribution d'une subvention globale, pour l'ensemble des programmes précités de 380 000 € en 2010 et de 390 000 € en 2011.

L'année 2010 a vu la réalisation des actions suivantes sous l'égide de Bordeaux Technowest :

- Fonctionnement de la technopole Bordeaux Technowest sur le site de l'Aéroparc qui comprend donc la pépinière, l'incubateur, des salles de réunion, une salle Catia V5, un centre d'affaires, un hall d'exposition, et des bureaux pour les partenaires.
- Amélioration du logo et de la charte graphique pour une meilleure lisibilité de la technopole,
- Création d'une zone d'essais drones et d'un fonds d'amorçage avec les partenaires de EADS Développement,
- Le programme « valorisation des brevets » s'est concrétisé avec le recrutement d'un chargé de mission (brevet EADS),
- Sur le secteur de l'innovation, plus de 30 contacts ont été enregistrés avec 7 créations d'entreprise en 2009 et 5 en cours.
- La pépinière a vu l'arrivée de 3 projets et la sortie de 3 entreprises.

- En collaboration avec l'INSEEC, Bordeaux Technowest a organisé un séminaire où les étudiants ont travaillé sur des projets issus de la pépinière de l'association.
- Le salon du Bourget en juin 2010 fut l'occasion pour Bordeaux Technowest d'occuper un stand avec 5 entreprises de la pépinière,
- Le salon drones civils au mois de juin a été l'occasion de rassembler les entreprises liées à ce secteur d'activité.

Pour l'année 2011, Bordeaux Technowest entend développer les principaux axes suivants :

- Structuration de la filière drones par le biais de l'association nationale des fabricants de drones qui donnera lieu à la création d'une plate forme CESA (centre d'essais et de services autonomes) et à l'accueil de nouveaux projets,
- Intégration d'un nouveau partenaire pour la valorisation des brevets et le transfert de ces derniers vers le secteur aéronautique,
- Développement d'une offre technologique à partir des projets de la pépinière ou du centre d'affaires auprès des donneurs d'ordre,
- Prospection et ciblage des activités aéronautiques liées à l'aviation civile d'affaires et la sécurité,
- Recrutement d'une employée à temps partiel pour renforcer la cellule administrative et comptable de l'association.
- Un effort particulier sera mis sur le salon du Bourget et les salons ciblés ASD,
- Travail de définition d'un salon sur la maintenance aéronautique militaire,
- Développement du centre d'affaires de l'association avec une extension de 500 m2 supplémentaires,
- Prospection et initiation de projets sur la filière composite,
- Mise en place dans la pépinière Ecoparc d'une logistique de services et de formations aux côtés des partenaires du CDPEA,
- Création d'un centre d'affaires dédié aux éco-activités

A – Le programme d'actions 2011

1 - Fonctionnement de la Technopole ASD/AEROPARC:

Les actions à mener seront les suivantes :

1-a –Innovation :

- Création/développement des entreprises innovantes

Les objectifs consistent à détecter et aider à la création d'entreprises innovantes dans les domaines de l'aéronautique, le spatial, les technologies militaires, la géolocalisation, l'électronique embarquée, la sécurité, les satellites, les services aéroportuaires. Il s'agira de recueillir 5 nouvelles entreprises à partir de 10 contacts qualifiés sur le territoire national et aquitain.

Les partenaires habituels sont les écoles d'ingénieurs, les groupes industriels, l'IRA, le réseau des technopoles, Innovalis, Aquitaine Amorçage, Aérospac Valley.

La méthodologie passera par le montage de business plan, la validation marché, la recherche de financements par levées de fonds auprès d'OSEO, ACI, INNOVALIS.

Les actions à mener concerneront la prospection de projets dans les écoles d'ingénieurs, de l'université et du réseau professionnel ainsi que la détection auprès des groupes industriels.

La participation à des salons tels que le work shop d'Esinet ou des rencontres de l'innovation à Barcelone (Esinet road show), à Rome (Galileo Applications days).

- Valorisation des brevets et transfert technologique :

Les objectifs de Bordeaux Technowest visent à analyser une trentaine de brevets supplémentaires dans le portefeuille de brevets du CNES, EADS, SPS, et CEA, traiter un ou deux contrats avec de nouveaux industriels (SME, CASSIDIAN), valoriser un ou deux nouveaux brevets auprès de PME et PMI d'Aquitaine.

Les partenaires ciblés sont EADS, CEA, Innovalis, SPS, le CNES, Aquitaine Valo, Aerospace Valley, etc

La méthodologie consistera à valoriser des brevets ou technologies pertinentes pour des applications intéressant les P.M.E.

- Pépinière/Incubateur :

- *Un outil à l'accompagnement de projets* dont les objectifs sont d'intégrer 3 à 6 nouveaux projets innovants dans le secteur spatial, aéronautique, sécurité, modélisation 3D, l'accompagnement des porteurs de projets, de spécialiser les projets sur des thématiques spatiales, drones, navigation observation de la terre, rapprochement avec l'INRIA et développement de l'incubateur ENSAM initié en 2008, et le développement d'un DAS drone dans le cadre du pôle de compétitivité Aerospace Valley.

- *Les organismes ciblés* concernent les porteurs de projets qui travaillent sur la thématique spatial, navigation, observation de la terre, satellite, etc....Les partenaires envisagés sont l'IRA, l'INRIA , DGAC, DIRECCTE, BA 106, Ministère de la Défense, AV France, UAV International.

-*La méthodologie* comportera la prospection de projets auprès des écoles d'ingénieurs, la détection de projets lors des salons et manifestations, à partir des grands groupes et de la démarche « valorisation des brevets et transfert technologique ».

-*Les actions mises en oeuvre* concerneront l'organisation de 2 ou 3 réunions « business » pour les entreprises de la pépinière et la participation au congrès EBN à Toulon.

La méthodologie consiste pour l'association à être présente sur le terrain dans les communes, et d'aider la pépinière et l'incubateur de Bordeaux Technowest à la sélection et au suivi des projets.

La mise en activité de la zone d'essais drones doit devenir un outil de captation de projets avec délégation de l'activité à deux sociétés.

Les partenaires concernés sont B.G.I et 2ADI, Innovalis , CRA, CG33.....

La méthodologie sera ramenée à une communication nationale ciblée pour détecter les projets drones et constituer une filière drone dans le cadre de salons, la prospection de projets et la communication sur la zone d'essais drones.

La participation aux salons de l'aéronautique en 2011 comme le Bourget sera privilégiée.

1-b- Animation et développement de la filière aéronautique Aéroparc :

- Développement économique territorial (aménagement, animation, prospection, implantation)

L'objectif est d'aider à l'implantation d'entreprises sur le territoire de l'agglomération et particulièrement sur le territoire de l'Aéroparc par la création et le suivi d'un fichier immobilier et foncier.

Les partenaires sont BGI, 2ADI, Innovalis, le Conseil Régional Aquitaine, la CUB.

- Le Centre d'affaires aéronautique

L'objectif est de réaliser une extension de 500 m² du centre existant pour créer un pool aéronautique ou une grappe de 6 ou 8 entreprises aéronautiques.

Les entreprises cibles sont de trois sortes : celles sorties de pépinière, les entreprises prospectées et les entreprises déjà présentes en Aquitaine pouvant s'implanter sur l'Aéroparc.

Les partenaires de cette action sont BGI, 2ADI, DGAC, Industriels de l'Aéronautique.

- Développement de la filière et de la zone d'essais drones

L'objectif est de structurer la filière drones en Aquitaine de lancer le CESA (centre d'essais et de services pour les systèmes autonomes), développer et animer le centre du camp de Souge, participer au travail de normes réglementaires de circulation des drones civils.

Les entreprises cibles sont celles existantes et les porteurs de projets dans le domaine des drones, les grands groupes et la Ministère de la Défense.

Les partenaires sont, entre autres, BGI, 2ADI, Innovalis, le Ministère de la Défense, la ville de Martignas, Aerospace Valley.

A cet effet, « une fiche commerciale » pour la zone d'essais sera créée pour être utilisée sur les salons comme celui de juin au Bourget et de septembre relatif au développement de la filière drones civils sur l'Aéroparc.

2-Technopole : Eco – activités sur l' Ecoparc de Blanquefort :

2-a Innovation :

- Création d'entreprises, valorisation des brevets et transfert technologique :

L'objectif est de détecter des technologies ou brevets chez les industriels des PME, PMI et porteurs de projets. Les partenaires sont Suez-Gaz de France, Veolia, EDF, de Grémont, Lyonnaise des Eaux.

-2-b- Pépinière/incubateur et animation Ecoparc :

Les objectifs sont de favoriser l'émergence de projets d'entreprises, de les amener à maturité et les implanter sur le territoire en créant une dynamique sur les éco activités à travers l'implantation de projets, la diffusion d'informations, etc....

Bordeaux Technowest doit s'affirmer comme un centre de ressources pour les porteurs de projets, les PME et PMI et le monde institutionnel (CUB, Région, Département, ANVAR, Pfil) du territoire.

La méthode consiste pour l'association à détecter et accompagner les projets et entreprises autour des thématiques éco activités, à créer des outils d'accompagnement spécifiques, à proposer un accompagnement quotidien .

La recherche de nouveaux projets innovants aura lieu par la participation aux salons tels que Pollutec, Colloque Eolien Europe, NEED et les partenaires sont CDPEA, parrainage CEBA, ADEME, SER, la recherche de nouveaux projets innovants et l'organisation de conférences thématiques (fiscalité, financement, recrutement).....

2-b L'animation économique et développement de la filière :

- Le Développement économique territorial (hors éco - activité) concerne l'aide à la création, reprise et développement d'entreprises, l'aide à l'implantation des entreprises et à la définition du projet immobilier ainsi que l'analyse économique de la zone d'activité de Blanquefort

- Création du centre d'affaires, animation économique éco - activités :

Le centre d'affaires donnera lieu à l'élaboration du business model, à la recherche d'entreprises ciblées, au démarrage du centre d'affaires et à la collaboration avec les entreprises sur place (Firs Solar et EADS).

-L'animation économique de la filière éco – activités

L'objectif prioritaire est de développer la zone La Rivière (Ecoparc) et d'animer la filière sur le management environnemental (ISO 14001).

La méthode consiste pour l'association à être présente sur le terrain dans les communes, à intégrer les PME et PMI dans les programmes de formation, à les associer à des programmes exports, à diffuser le guide des aides à la création d'entreprises.

Les actions à mener consisteront à développer les fichiers d'entreprises, notamment sur Blanquefort, et à détecter des projets d'implantation sur le futur Ecoparc. La participation à des salons tels que LE Forum NEED 2011 sera également privilégiée.

3 - Axe transversal : action de communication

- Les rééditions pour BTW Aéroparc Ecoparc passent par le retraitage de plaquettes de communication Bordeaux Technowest, Aéroparc, Pépinière Ecoparc et le publi-reportage dans Mag Aquitaineemail [soler.jose66@gmail.com], APS, Objectif Aquitaine, SudOuest, etc....
- Création en 2011 d'un film sur l'histoire de la technopole reprenant les activités et l'actualité de l'Ecoparc de Blanquefort et celles de Bordeaux Technowest Aéroparc.
- Communication digitale dans le hall de Bordeaux Technowest sur le tissu économique du territoire (actions des entreprises et de la technopole).
- Club de la presse et communication par lancement d'un concours.

B – Budget prévisionnel 2011

Le budget configuré par Bordeaux Technowest pour les domaines d'actions à mener en 2011, conformément au tableau ci-après, est évalué à 1 654 997 € T.T.C (1 720 777 € - 65 780 € de rémunération de stagiaire non imputable sur les programmes d'actions) montant sur lequel Bordeaux Technowest sollicite une participation de 390 000 €.

Il faut rappeler que le programme d'actions et le budget prévisionnel 2011 de Bordeaux Technowest évoluent parallèlement au montant de la subvention attribuée, qui, de 380 000 € en 2010, passe à 390 000 € en 2011. Cette augmentation se justifie par la création d'une filière drones sur l'Aéroparc et la mise en place d'un centre d'affaires sur l'Ecoparc.

L'accompagnement financier de cette association contribue à l'enrichissement du potentiel technopolitain de l'agglomération bordelaise et s'inscrit également dans un soutien aux infrastructures d'accueil d'entreprises innovantes et de haute technologie sur le territoire de l'agglomération.

DEPENSES	BX TECHNOWEST ASD AEROPARC				
	ANIMATION FILIERE			INNOVATION	
	Centre d'affaires	Prospection/ Implantation entreprises	Filière drones	Pépinière incubateur	Création Valorisation brevets
Frais généraux	13 787	7 820	1 844	14 150	6 644
Location	185 261	28 040	2 041	105 134	26 739
Entretien et	1 212	4 303	1 229	5 233	3 519
Assurances	2 664	837	4 203	1 990	737
Documentation	4 575	3 175		6 125	4 975
Communication	4 500	13 500	500	21 500	6 250
Déplacements	2 700	13 950	3 500	13 400	8 700
Honoraires	459	1 632	25 466	1 984	1 334
Achat études		30 000			30 000
Divers	1 429	3 160	1 930	6 779	2 249
Salaires	44 290	233 581	42 453	142 813	96 354
Total	260 877	339 998	83 166	319 108	187 500

RECETTES	BX TECHNOWEST AEROPARC				
	Animation filière			Innovation	
	Centre d'affaires	Animation, Prospection, implantation	Animation Filière drones	Pépinière/ incubateur	Création/ Valorisation brevets
Communes	29 247	27 362	5 000	63 003	21 500
CUB	45 815	97 600	24 700	50 733	49 000
CRA	45 815	87 600	24 695	50 738	49 000
CG33	15 000				
Feder		127 436	27 924	88 140	28 000
CNES/EADS					40 000
Loyers	125 000			66 000	
Autres			847	494	
TOTAL	260 877	339 998	83 166	319 108	187 500

*

DEPENSES	BX TECHNOWEST ECOPARC			
	INNOVATION		ANIMATION FILIERE	
	Pépinière/ incubateur	Création/ Valorisation brevets	Animation, prospection, implantation	Centre d'affaires
Frais généraux	11 903	3 065	5 073	8 467
Location	61 486	8 026	15 137	14 325
Entretien	8 408	1 823	3 095	1 928
Assurances	2 400	333	396	637
Documentation	1 050	600	500	
Communication	13 000	6 250	1 000	1 200
Déplacements	4 500	2 000	1 500	1 000
Honoraires	1 481	691	1 173	257
Achat études	10 000	10 000		
Divers	2 941	1 021	2 504	379
Salaires	104 767	48 879	82 982	18 171
TOTAL	221 936	82 688	113 360	46 364

RECETTES	BX TECHNOWEST ECOPARC			
	Pépinière/ incubateur	Création/ Valorisation brevets	Animation, Prospection, implantation	Centre d'affaires
Commune Blanquefort	35 000		15 000	10 000
CUB	50 790	25 000	36 180	10 182
CRA	50 790	25 000	36 180	10 182
Cg33				15 000
FEDER	50 000	17 500	26 000	
Cnes+EADS+Cassidian	35 000	15 000		
Loyers	356			1 000
Autres		188		
TOTAL	221 936	82 688	113 360	46 364

Il faut préciser que le FEDER intervient dans les conditions suivantes :

- **pour l'Aéroparc**, sur la partie animation filière, prospection et implantation, et sur la partie animation filière drones (respectivement 127 436 € et 27 924 €), ainsi que sur la partie innovation pour la mise en place de la pépinière/incubateur (88 140 €) et sur le poste création et valorisation des brevets (28 000 €),

- **pour l'Ecoparc**, le FEDER intervient sur la partie innovation pour la pépinière/incubateur (50 000 €), la création et la valorisation des brevets (17 500 €) ainsi que sur la partie animation filière avec l'animation, la prospection et l'implantation (26 000 €) .

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- Considérant que le dossier de demande d'aide présenté par l'association Bordeaux Technowest pour son programme d'actions 2011 sollicitant une subvention de 390 000 € pour un montant subventionnable de 1 654 777 € T.T.C relatif aux actions menées sur l'Aéroparc et l'Ecoparc est recevable dans la mesure où il participe au développement économique de l'agglomération dans le cadre des compétences communautaires.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 390 000 € à l'association Bordeaux Technowest pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2011

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée qui fixe les conditions de règlement de la subvention communautaire

Article 3 : la dépense sera imputé sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD 00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

M. LAMAISON ne prend pas part au vote et le groupe des élus Europe Ecologie-les Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 février 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 MARS 2011

PUBLIÉ LE : 2 MARS 2011

M. JEAN-JACQUES BENOIT